Société d'Encouragement du Sport Nautique

créée en 1879
Ile des loups, face au 1, quai du port
94130 Nogent sur Marne
Tél 01 43 24 38 06 – e-mail : encouaviron@free.fr
N° SIRET 785 740 325 000 10 - Agrément n° 13328

Adhésion ou renouvellement adhésion MINEURS, saison sportive 2021/2022

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter ma demande d'admission / de renouveler mon adhésion à la Société d'Encouragement du Sport Nautique :

Nom :		Date naiss.	
Prénom :			
Adresse voie 1			
Adresse voie 2			
Ville		Code Postal	
Tél. Domicile		Tél portable	
e-mail			

Coordonnées des parents :

Nom :			
Prénom :			
Adresse voie 1			
Adresse voie 2			
Ville		Code Postal	
Tél. Domicile		Tél portable	
e-mail			

Coordonnées du deuxième parent si séparation / garde alternée :

Nom :			
Prénom :			
Adresse voie 1			
Adresse voie 2			
Ville		Code Postal	
Tél. Domicile		Tél portable	
e-mail			

Les informations fournies ci-dessus seront exploitées par l'Encou à des fins de fonctionnement interne : en donnant votre adresse e-mail, vous en autorisez l'utilisation pour recevoir les courriels d'information de l'association.
Conformément à la loi sur l'informatique et les libertés du 06/01/1978 (article 27), vous bénéficiez d'un droit de consultation et de rectification des données. Ce droit peut être exercé directement auprès des responsables de l'association

Page suivante ➔

Montant des cotisations pour la saison 2021-2022 :

CATEGORIES :	PREMIERE ADHESION :		ou RENOUVELLEMENT :	
Benjamin (2010 et +)	325		260	
Minime J13-J14 (2008-09)	340		275	
Cadet J15-J16 (2006-07)	385		320	
Junior J17-J18 (2004-05)	395		330	
Athlete de Haut Niveau	235		170	
Garage personnel	160		160	
Vestiaire personnel	60		60	
Sous-total				
Don				
TOTAL :				

Les dons faits à la société en sus des cotisations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu. Des certificats fiscaux seront délivrés aux donateurs.
Les cotisations réglées en retard subiront les majorations prévues à l'article 3 du règlement intérieur.

Pour les nouveaux sociétaires : j'ai eu envie de venir à l'Encou suite à ☐ Stage ☐ réseaux sociaux, ☐ banderoles, ☐ Flyers et/ou affiches, ☐ Par le biais d'amis/familles, ☐ Site internet, ☐ Portes ouvertes, ☐ Autres : _____

Déclarations / Autorisations parentales : (à remplir qu'il s'agisse d'une 1ere inscription ou d'un renouvellement)

Je soussigné(e) _____ tuteur légal de _____ :

- autorise mon fils / ma fille à participer aux activités organisées par la Société d'Encouragement du Sport Nautique,
- autorise en cas d'urgence les responsables du Club à faire soigner mon enfant suivant les prescriptions des médecins,
- certifie que mon fils / ma fille sait parfaitement nager,
- accepte le règlement intérieur (consultable sur demande),
- autorise l'utilisation d'images de la personne inscrite lors de la communication des activités de l'association.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions suivantes :

- Pour les mineurs encadrés par un entraineur, le Club est ouvert les mardi-jeudi de 14h00 à 20h00, les mercredis, vendredis et samedis de 8h00 à 20h00 et le dimanche de 8h00 à 13h30.
- Pour les seniors confirmés (compétition ou loisir), le Club est ouvert du mardi au samedi de 8h00 à 20h00, et le dimanche de 8h00 à 13h30.
- En tout état de cause, le club est fermé les dimanche après-midi et le lundi.
- La responsabilité du club ou de ses entraineurs diplômés (salariés ou non) ne saurait être engagée pour toute sortie sur un bateau du club ou privé qui serait effectuée en dehors de la présence de ces mêmes entraineurs.
- Les sociétaires ne sont pas autorisés à sortir seuls sur la Marne en bateau sans que leur capacité à ramer et à se déplacer seul sur l'eau ait été expressément reconnue par un entraineur diplômé.

Date et signature :

Précédées de la mention
« lu et approuvé »

Documents à fournir en complément de cette fiche d'inscription :

☐ Le règlement par chèque libellé à l'ordre de SESN. Au besoin, le règlement peut être fait en 2 ou 3 fois. Dans ce cas, merci de faire parvenir l'ensemble des chèques en même temps que cette fiche d'inscription, en indiquant au dos la date d'encaissement souhaitée pour chaque chèque. (Au plus tard, janvier 2022).

Et :

☐ Dans le cas d'une première inscription ou d'une réinscription après interruption : 1 photo d'identité + 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition ou en loisir datant de moins de 3 mois.

☐ Dans le cas d'une réinscription sans interruption / cas 1 : vous n'avez pas donné de certificat médical correspondant à votre niveau de pratique (compétition ou loisir) pour les saisons 2019-20 ni 2020-21 : 1 certificat médical

☐ Dans le cas d'une réinscription sans interruption / cas 2 : vous avez déjà donné un certificat médical correspondant à votre niveau de pratique (loisir ou compétition) pour les saisons 2019-20 ni 2020-21 :

- Répondez à l'auto-questionnaire de santé « QS-Sport », téléchargeable (Ne pas renvoyer le questionnaire au club) *http://avironfrance.fr/medias/downloads/cerfa-15699-01-1-questionnaire-de-sante-qs-sport_398511972.pdf*
- Si un « oui » au questionnaire : 1 certificat médical
- Si aucun « oui » au questionnaire : 1 attestation sur le modèle téléchargeable sur internet *http://avironfrance.fr/medias/downloads/ffaviron-attestation-questionnaire-de-sante-qs-sport-pdf_977390392.pdf*

L'ensemble des documents doit être adressé au club : SESN, Ile des Loups, face au 1 quai du port, 94130 Nogent sur Marne. Tout dossier incomplet sera renvoyé.